

ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

terrorisme Question écrite n° 84998

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le djihadisme. Un rapport de la commission d'enquête parlementaire sur les moyens de la lutte contre les réseaux djihadistes préconise d'imposer aux acteurs d'Internet de permettre aux internautes de signaler des messages contraires à la loi en un seul clic. Il souhaiterait connaître son avis sur le sujet.

Données clés

Auteur: M. Pierre Morel-A-L'Huissier

Circonscription: Lozère (1re circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 84998

Rubrique : Ordre public Ministère interrogé : Intérieur Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : <u>14 juillet 2015</u>, page 5357 Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)